



## Budget et finances : une situation saine mais ...fragile

### Point sur le budget 2021 :

En 2021, les ressources de la commune restent stables tandis que les dépenses ont augmenté. On note principalement les dépenses de personnel, les dépenses d'énergie, les dépenses de mutuelles et d'assurance, les surcoûts liés à la pandémie Covid et tout simplement l'inflation. Pour les dépenses de personnel, nous sommes confrontés à la fin des contrats aidés, à la décision de maintenir un troisième poste au niveau des services techniques, à l'amélioration des services proposés particulièrement au périscolaire (comme l'ouverture des mercredis), et aux coûts liés au nouveau bâtiment et nouveaux services proposés. De ce fait, le budget de fonctionnement continue d'augmenter.

### Rapport d'Orientation Budgétaire :

Le rapport d'orientation ci-joint montre :

- Le budget de fonctionnement de l'année 2021 s'est fortement dégradé.
- Les dépenses d'investissement pour l'année 2021 se sont établies à 900 000€, comme prévu.
- La dette de la commune fin 2021 qui s'établit à 418 000€. Soit une capacité de désendettement de 2.6 années. Ramené au nombre d'habitants, le poids de la dette (231€/hab.) nous positionne largement sous la moyenne de la strate des communes de même taille (585€/hab.).

### Budget 2022, un budget dans l'action :

Le budget 2022 est en copie ci joint :

Ce budget s'inscrit dans un contexte de maîtrise de nos dépenses. Mais aussi de recherche de ressources supplémentaires.

Nous avons contacté la Direction des Finances Publiques pour vérifier la diminution constante des dotations de fonctionnement versées par l'Etat qui sont passées de 250k€ en 2011 à 6k€ en 2021, alors que des dépenses de péréquations horizontales s'ajoutent et minimisent encore plus le résultat d'exploitation de la commune

Nous allons continuer les investissements lancés au programme qui seront financés par de l'autofinancement, des subventions, le tout sans emprunt pour 2022.

### Fiscalité :

Comme démontré dans le Rapport d'Orientation Budgétaire, il est nécessaire de revoir le taux de fiscalité des ménages notamment pour faire face à toute les hausses des dépenses indiquées dans les parties précédentes. Conscient que cela met fin à 10 années de stabilité de ce taux, puisqu'il n'a pas été augmenté depuis 2012, cela est nécessaire afin que nous puissions continuer à fournir des services de qualités à nos administrés.

